

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{er} page 10 fr. l'aligne; Echos : 5 fr.; 2^e page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Em. LACROIX C. C. P. 2523 St-Germain

Hebdomadaire Tunisie-Constantine : 12 fr. par an France : 15 fr. — Etranger : 20 fr. Abonnements

LE SPECTRE DE LA GUERRE

La physionomie des événements se modifie rapidement et le geste audacieux d'Hitler a permis de découvrir la pensée intime de chacun. L'Italie consciente de sa force naissante a montré qu'elle avait la claire notion des dangers que présente pour elle, aussi bien que pour la paix du monde, une Allemagne qui déchire aujourdhui telle clause du traité de Versailles et qui demain, complètement armée, rétablira le German dans les Doimites, supprimant à notre voisine la frontière solide du Brenner.

Pour nous aussi le Rhin, sa zone démilitarisée, l'esprit frondeur des populations de cette rive gauche du grand fleuve sont des éléments où la duplicité teutonne ne manquera pas d'exercer son action quand elle sera en mesure de le faire.

Notre sort est donc, pour des motifs analogues, lié à celui de notre sœur latine. La Pologne elle-même n'a qu'une confiance relative dans ses accords récents.

Le Danemark et la petite Entente savent enfin ce qui les attend si le Pangermanisme retrouve ses moyens.

Il semble, dans ces conditions, qu'un bloc européen est en voie de cristallisation pour constituer un enchevêtrement inextricable susceptible d'arrêter les tentatives d'hégémonie de l'empire allemand.

Hitler, cependant, est beau joueur et il semble bien qu'au cours des derniers entretiens avec les délégués de la Grande-Bretagne, celui-ci a habilement proposé un pacte à quatre en vue d'éliminer l'U. R. S. S., car la Russie est, pour le clan des hobereaux allemands, l'adversaire à la fois le plus irréductible et le plus dangereux.

Le voyage à Berlin de ces délégués leur aura sans doute permis de recueillir, à la source même, la documentation la plus suggestive sur les buts immédiats du Führer. En particulier nous savons maintenant de quel prix il faudrait payer l'agrément d'avoir ce charmant convive assis à la table de la Société des Nations et nous connaissons quels sont les hors-d'œuvre que paraît d'abord exiger son robuste appétit.

Suppression du couloir polonais bien entendu; retour de 3.000.000 de sujets de langue allemande sur la frontière de la Petite Entente; 100.000 tonnes de botte de guerre et, en définitive, une parité partout, qui se traduirait, par une complète suprématie dans tous les domaines de la course aux armements. S'il restait des doutes dans l'âme crédule de notre jeunesse nourrie du plus pur idéalisme pacifique, les voilà hélas ! dissipés, mais en même temps que tombe le voile, qui couvrirait la statue de la nouvelle Allemagne, apparaît aussitôt l'ossature de tout un appareil guerrier qui montre combien il sera difficile, désormais, de cantonner le fauve dans son domaine.

L'Italie, la Russie et nous, tels sont les belluaires auxquels va incomber la périlleuse tâche de sauver l'Europe de l'hégémonie allemande, car l'Angleterre donne l'impression de chercher sa voie dans le fameux équilibre du vieux continent. Eternel recommencement, toujours la prochaine dernière, voilà l'horrible spectre qui fait tressaillir le cœur des marmans parce qu'une race maudite entend peupler la terre de cette pure descendance aryenne dont elle croit être la seule à personifier le type parfait.

Des esprits chagrins déplorent d'ores et déjà que nous soyons dans l'obligation d'avoir recours à l'aide de la Russie qui a laissé des souvenirs désastreux pour le portefeuille de la bourgeoisie française; nous n'avons pas le choix des moyens et il faut savoir passer l'éponge sur le passé quand l'avenir est si sérieusement angoissant. Notre salut ne peut résider que dans le regroupement des intérêts communs; nous sommes perdus si nous lottions, car l'Allemagne ne voudrait en finir à l'Est que pour pouvoir plus facilement se retourner vers l'Ouest, nous n'avons pas trop de toutes nos forces réunies pour parer un terrible danger.

Le problème qui se pose n'est pas seulement un problème social, c'est aussi un problème national : les latins veulent-ils conserver leur patrimoine de civilisation gréco-latine; l'Angleterre veut-elle continuer sa tradition séculaire dans le cadre

de sa conception économique; la Russie, enfin, qui a toute vocation vers un idéal propice à sa nature toute spéciale, consent-elle au morcellement de ces Républiques si laborieusement réunies sous l'égide du communisme et veut-elle voir anéantir ce qu'elle considère comme un modèle d'harmonieuse organisation sociale ?

Les convoitises de l'Allemagne et aussi ses angoisses en face de ce peuple slave qui s'initie à une vie commune tout à fait différente de ce qui a été conçu jusqu'à ce jour sont, pour le moment, le point essentiel qui doit fixer notre attention.

La révolution russe, malgré tout ce que nous pouvons lui reprocher, s'apparente trop nettement à la grande tourmente de 1789 pour que la République Française assiste impassible à un tournoi dont elle aurait tout à redouter du vainqueur.

CIVIS.

BULLETIN

Les actes de soumission continuent à affluer à la Résidence

Nous assistons, depuis le retour de M. Peyrouton, à une série de soumissions, ce qui dénote, que le destour est sur le déclin et que les populations sont satisfaites des efforts faits à Paris par le Résident Général pour leur venir en aide et les sortir de la crise qui les étroit au point que dans certains caïdats la misère est affreuse, excessive.

Et puis, le destour n'a jamais eu de racines profondes dans le Nord de la Tunisie; seul le Sahel — et encore pas Sousse — est ardemment destourien, peut-être à cause de certains chefs qui les ont excités contre nous. Et ces malheureux ont marché sans se douter que le pot de terre n'a jamais pu briser le pot de fer.

Et puis, ce n'est pas la première fois, que la famine se fait sentir si durement sur le pays.

En 1860-63 les Indigènes mouraient littéralement de faim, sur les pistes ou dans leurs gourbis.

Il faut lire le livre de M. de Dianoux, ancien contrôleur civil, pour avoir un aperçu de l'atroce misère qui régnait et que le Bey était impuissant, faute d'argent, de soulager son peuple.

Nous n'en sommes pas là, grâce à M. Peyrouton, et avec les 400 millions que la Banque de l'Algérie devra mettre à la disposition du protectorat, comme elle l'a fait pour l'Algérie, à qui elle a prêté 550 millions, alors la situation s'améliorera considérablement et nous pourrions voir revenir bientôt les beaux jours des temps des vaches grasses.

Sachons donc attendre quelques semaines qui verront la fin de nos maux comme nos amis d'Algérie.

L. de P.

Retraites anticipées des fonctionnaires et cheminots tunisiens

Au moment où la presse marocaine publie les décrets qui fixent une règle rigoureuse, mais stricte pour les retraites des fonctionnaires dans ce protectorat, nous allons assister ici à l'exode de plusieurs centaines des meilleurs pionniers de la Régence. Ils partiront comme des bannis, sans un mot de remerciement, sans délai, ayant seulement en poche une circulaire stéréotypée qui se réfère à un décret récent pris, dit-on, en plein accord avec les pouvoirs constitués. Qu'en pense le Grand Conseil !!!

Cette façon de se débarrasser de ceux qui conurent la Tunisie d'avant-guerre manque d'élégance; en appliquant la règle marocaine, beaucoup partiront encore à brève échéance, mais ils partiront de façon décente à l'âge prévu généralement par leurs contrats. Que l'on ne leur accorde plus les délais de grâce, que 60 ans, soit, pour tous, l'âge limite, rien de mieux; que les services actifs soient irrémédiablement fixés à 55 ans, tout le monde comprendra que la période des largesses est finie.

Pourquoi les Affaires Etrangères se sont-elles départies en cette circonstance

du principe qui consacre l'unité d'action dans les deux protectorats de l'Afrique du Nord ?

Les conséquences économiques et commerciales d'un brusque étranglement, qui va jeter la perturbation dans les familles et par contre-coup dans les transactions, lui ont-elles échappé ?

On chuchote qu'un haut fonctionnaire du Département essaye, en ce moment, de réajuster l'ensemble, et Laval lui-même aurait déclaré qu'en Tunisie les mesures ne seront pas appliquées avec la rigueur que l'on craint.

Il serait grand temps que l'on soit fixé, car la charrette des premiers condamnés va prendre la route de l'exil aux premiers jours d'avril. Le Résident serait bien inspiré en reportant la mesure au moins jusqu'au début d'octobre prochain, ce qui donnerait un délai de grâce de six mois.

Le Sénat s'est occupé des prix uniques

Cette question de l'organisation et de la réglementation des magasins dits « à prix uniques » a fait couler beaucoup d'encre et nous a valu bien des discours. Sans aucun résultat appréciable, d'ailleurs, puisque, hier, après trois heures de discussion, le Sénat a renvoyé à sa commission du commerce, pour un nouvel examen, la proposition de loi que la Chambre a votée et qui concerne le régime de ces « prix uniques ».

Il est bien certain que ces magasins sont un danger pour le petit commerce et non seulement le petit, mais aussi le moyen et le grand.

C'est une constatation qu'a faite le rapporteur de la proposition, M. Caillier. Une meilleure présentation des marchandises, une organisation habile, une standardisation bien étudiée, une production de types uniques, une vente par masse correspondant à des achats par masse, tel est le secret du succès des magasins « à prix uniques ».

Il faut évidemment protéger le petit commerce contre le danger menaçant des « prix uniques ». Mais comment ? C'est sur ce point qu'ont discuté MM. Caillier, Jean Odin, Bender, Le Gorgeu, François Saint-Maur et le ministre du Commerce, M. Marchandeau.

Discussion sans résultat puisque la proposition, nous l'avons dit, a été renvoyée à la commission du commerce.

Un ordre du jour du Parti S. F. I. O. en faveur de la classe ouvrière de l'Afrique du Nord

A la suite d'une intervention de M. Dubois, délégué d'Oran au Conseil national du parti socialiste, celui-ci a voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant : Le Conseil national du Parti socialiste (S.F.I.O.) :

Considérant que la crise économique et sociale qui sévit sur le monde se fait particulièrement sentir sur les populations musulmanes de l'Afrique du Nord;

Considérant que les grands féodaux algériens, tunisiens, marocains et métropolitains ont tout intérêt à maintenir sur l'Algérie et les deux protectorats de la Tunisie et du Maroc une administration rétrograde dont les abus pèsent lourdement sur la classe ouvrière indigène;

Considérant que l'on ne peut plus laisser les populations indigènes de l'Afrique du Nord en marge de notre vie sociale; Considérant que les mesures d'oppression et d'arbitraire prises contre les individus, contre les organisations et contre la presse ne font qu'accroître le malaise existant;

Assure la classe ouvrière de l'Afrique du Nord, sans distinction de races, de son appui total;

Fait confiance à la C.A.P. pour suivre de très près la question indigène en restant en contact étroit avec les fédérations de l'Afrique du Nord;

Lui donne mandat de prendre les décisions que la situation comportera et, au besoin, de mettre cette délicate question à l'ordre du jour du prochain congrès national.

POUR LES PHILATELISTES

A vendre un lot assez important de timbres tunisiens neufs et oblitérés et un grand nombre de timbres anciens tunisiens, français et des colonies.

S'adresser à M. l'Administrateur de la « Petite Tunisie » à Tunis.

LA GUERRE OU LA PAIX

Les représentants de trois nations sont réunis à Strezza et envisagent les événements avec le désir évident d'ajourner le plus possible toute mesure susceptible de mettre le feu aux poudres. C'est le propre de toute conférence ou de tout arbitrage de faire des côtes mal taillées.

L'Italie est, certes, la mieux préparée matériellement et moralement à envisager, sans avoir de craintes exagérées, l'éventualité d'un conflit. Il n'y a pas de doute que si, toutes proportions gardées, la France avait été tenue en haleine, l'opinion publique verrait la menace allemande sous le même angle pessimiste que Mussolini. Quant à l'Angleterre il est à présumer qu'elle voudrait bien savoir la France et l'Italie en mesure de faire face à elles seules à l'Allemagne, ce qui la dispenserait de faire partie des belligérants. Elle n'a pris part au conflit en 1914 que contrainte et forcée, elle a mesuré tous les avantages qui sont réservés aux neutres et cette fois-ci elle se demande encore si deux latins valent un german.

Il est navrant de constater que l'on ne fait pas bloc de tous les éléments en antagonisme avec l'esprit de l'Allemagne hitlérienne.

L'U. R. S. S. était l'appoint le plus appréciable des forces liguées contre le pangermanisme, mais la pensée intime des puissances asservies au capitalisme, s'accorde mal d'une alliance avec un gouvernement qui a établi chez lui son autorité sous de tous autres principes. Il est même certain que beaucoup voudraient avec plaisir l'Allemagne s'épuiser dans une lutte meurtrière avec l'armée moderne des Soviets. Vue sous cet angle, la question n'est pas près d'être résolue. Toujours l'intérêt particulier s'oppose aux généreuses inspirations; d'une part, la France est lasse de l'effort accompli

en 1914, d'autre part, l'idéal latin voudrait compter sur ses propres forces pour juguler la Germanie luthérienne, sans alliances suspectes. Par ces procédés on n'arrivera à rien : combat des Horaces et des Curiaces, l'Allemagne battra un à un, successivement, tous ses adversaires et imposera son hégémonie en Europe.

Il est grand temps que l'on se ressaisisse. Espérons que Laval, qui, lui aussi va parcourir l'Europe, saura battre le rappel de toutes les nations menacées par la folie d'Hitler. Il faut un front commun sans distinction de race ni de religion.

La République, le Fascisme, la Royauté ou le Soviet ne sont que les formes passagères des aspirations populaires vers un idéal toujours inaccessible.

Toutes les formes de gouvernement ont été tour à tour essayées chez les peuples les plus divers, et pas plus qu'il n'a été possible de fixer d'une façon immuable la forme d'un gouverneur, il ne paraît pas davantage possible de trouver un système d'autorité qui mette tous les individus sous un même bonnet. Il serait donc puéril de ne pas vouloir avoir avec soi, telle ou telle nation, pour des raisons de ce genre.

Ce qui divise les peuples ce sont les frontières douanières et non pas les us et coutumes que chacun est bien libre d'instaurer chez lui; cependant quand on a un feu dans son voisinage, il faut savoir former un front commun, en faisant table rase des intérêts particuliers ou des vanités personnelles.

C'est le cas avec Hitler qui communique à tout un peuple sa fièvre guerrière. La race germanique est en effervescence, il est grand temps que tous les propriétaires voisins, sans distinction d'opinions, prennent les précautions d'usage pour que tout rentre en ordre.

CIVIS.

Les faillites à Tunis

Un de nos amis de France a complètement suspendu tout commerce avec la Tunisie, parce qu'il y aurait trop de faillites, dont certaines, ne sont nullement justifiées.

Pour arrêter le flot montant de ces faillites il faudrait que le tribunal prononce l'inscrutation des faillites, ce qui donnerait, à réfléchir, aux autres, qui se retiennent bien souvent avec un magot appréciable.

Soumis à qui de droit.

Echos et Nouvelles

A HAMMAM-LIF

Le départ de S. A. le Bey aura lieu le 28 courant pour La Marsa.

Le palais va reprendre son aspect triste des jours sans joie jusqu'à l'automne prochain.

D'habitude le Bey partait généralement à la mi-mai; aussi, ne s'explique-t-on pas ce départ précipité qui va priver Hammam-Lif des officiers de la garde et de leurs troupes.

La Municipalité a entrepris d'importants travaux de mise en état de viabilité de deux rues, ce qui procure du travail à des chômeurs. Toutes nos félicitations pour ce geste à son excellent vice-président qui a aussi fait pratiquer le recensement des terrains non bâtis dont la plupart après les pluies de cet hiver sont de véritables foyers de peste. La commission était présidée par M. Gontier, assisté de MM. El Hadj ben Yamine et Hababon.

M. EMILE MORINAUD A CONSTANTINE

Notre ami, M. Emile Morinaud, député-maire de Constantine vient d'arriver dans sa bonne ville de Constantine qu'il a complètement transformée au cours de ses 35 ans d'administration municipale.

Il a annoncé qu'il ne briguerait plus le mandat de conseiller municipal, ce qui, à notre avis, serait une perte énorme pour Cirthe.

Il serait à désirer que les électeurs ne

le laissent pas partir puisqu'il est admirablement secondé par le D^r Lingre et tous ses adjoints, Bouceret et autres Lavillat, en y adjoignant quelques jeunes impatients de montrer leur savoir.

DISTINCTION HONORIFIQUE

Nous avons appris avec beaucoup de plaisir l'octroi de la croix de chevalier du Mérite agricole à notre ami M. Alfred Licari, administrateur des Etablissements G. & E. Licari, bien connus dans toute la Tunisie où cette marque est appréciée de tous.

Nous l'en félicitons bien cordialement en attendant la rosette.

A L'OFFICE POSTAL

M. Dupont, directeur de l'Office Postal tunisien, a dépassé les 63 ans et il est toujours en fonctions comme journalier, à raison, dit-on, de 400 francs par jour. Le protectorat est-il donc si riche pour se payer des journaliers à raison de 12.000 francs par mois, dimanche compris ?

DANS LA LEGION D'HONNEUR

Sont promus officiers de la Légion d'Honneur :

Dabbiche Mohamed Salah, caïd de Sillana.

Djellouli Aziz, caïd de Sousse.

Ben Khalifa Hachemi, caïd de Monastir.

Sont nommés chevaliers de la Légion d'Honneur :

Ben Arous Ahmed, cheikh de la zaouia de Sidi-ben-Arous.

Béchrir ben Hamadi ben Salah, capitaine commandant le 4^e Compagnie d'Infanterie de la Garde Beylicale.

Belgaroui Mabrouk, agriculteur, membre du Grand Conseil de la Tunisie.

Bessis Victor.

Ben Chabane Salah, grand cheikh de la Confrérie des Kadris.

Leffat Ahmed ben Belgacem, caïd de Matmata.

Ben Romdane Djilani, caïd de Sbeitla.

Skander Mohamed, caïd de Gafsa.

Ben Tahar Hadi, administrateur des Biens Habous du Collège Sadiki.

Nos bien sincères félicitations aux nouveaux décorés.

PITIE

Une famille expulsée de son terroir par le proprio, qui n'a pas été désintéressé à temps, est échouée sur un banc des boulevards. Le père est triste et accablé de désespoir, la mère pleure en embrassant ses nichées morveux à figure angélique. Quelques femmes qui font le trottoir se sont coiffées et ont glissé dans la main de l'homme une centaine de francs. Parmi les nombreux badauds qui observent ces affamés, pas un n'a mis la main à la poche. Si ces pauvres gens ont pu manger une soupe chaude le soir et donner à leurs enfants une tasse de lait, c'est grâce à ces Madeleines errantes qu'on dénomme les femmes de mauvaise vie. Si le Maître s'était trouvé là, il aurait stigmatisé ces bourgeois au cœur dur et aurait approuvé le geste généreux de ces pécheresses compatissantes dont le triste métier a encore cela de bon qu'il ne rancornit pas le cœur de celles qui l'exercent.

Le Diable boiteux.

(Du « Progrès de la Haute-Savoie »)

AU « JOURNAL OFFICIEL » Désinvolture administrative

M. Jacques Doriot demande à M. le président du Conseil quelles sont les mesures que le gouvernement est disposé à prendre pour que les fonctionnaires mis à la retraite d'office par application des décrets-lois puissent sans délai obtenir la résiliation des baux, souvent très onéreux, qu'ils ont souscrits à leur résidence officielle. Il ajoute : a) que la faiblesse des avances sur pension qui leur sont servies leur permet à peine de vivre avec leur famille et les place dans l'impossibilité de faire face aux engagements pris envers le propriétaire; b) qu'il serait donc urgent que ces retraités soient mis en mesure de pouvoir se retirer dans un lieu où ils pourraient vivre plus aisément. (Question du 15 décembre 1934.)

Réponse. — Seuls, les tribunaux apparaissent qualifiés pour apprécier le mérite des prétentions émises par les locataires se trouvant dans la situation ci-dessus énoncée. Il est loisible aux intéressés de les saisir à cet effet, en faisant valoir, à l'appui de leur requête, tels motifs qu'ils estiment de nature à en justifier le bien-fondé.

NATURALISATIONS

On a beaucoup fait grief à notre ministre du long délai qu'il avait laissé aux Italiens de Tunisie pour se voir donner un statut définitif, dit « Vendémiaire ».

« Les années passent vite ! déclare M. Pierre Laval quand on lui fait ce reproche. »

Mais la vérité est que le malin Auvergnat joua, sur ce point, une partie qu'il est en train de gagner et qui dénote chez lui un sens très sûr de la psychologie des colons italiens en Tunisie :

« Depuis la signature des accords de Rome, nous disait récemment M. Trounet, un administrateur colonial très averti des problèmes tunisiens, les naturalisations des Italiens se sont multipliées dans la proportion de un à sept. Et pourquoi ? Parce que, tout bonnement, jusque-là, ils avaient la conviction un peu naïve, mais très réelle, qu'un jour ou l'autre leurs compatriotes métropolitains nous expulseraient de Tunisie, s'y installeraient à notre place : inutile, donc, et même dangereux de devenir Français. Aujourd'hui, tout est changé : M. Mussolini a signé un solennel abandon, et définitif, des prétentions italiennes sur Tunis et la Régence. L'intérêt de chacun est, dès lors, seul en jeu. Et il est de l'intérêt de tout colon d'être Français. D'ici trente ans, vous n'aurez plus que quelques centaines d'Italiens en Tunisie, et vous y compterez, au contraire, des milliers de naturalisés et de fils de naturalisés de plus. »

Cette explication paraît exacte. Nous n'en voulons qu'une preuve : à la sortie d'une école fréquentée par de nombreux enfants italiens, à Tunis, on peut voir un immense portrait de M. Mussolini, installé là par un fasciste fervent. Depuis la signature des accords de Rome, ce portrait est quotidiennement couvert de crachats; ce sont les colons italiens qui ne pardonnent pas au Duce ce qu'ils appellent sa « trahison ».

LES VITICULTEURS ITALIENS

Sous ce titre notre confrère Philippe Renaud leur a consacré un article plein de justesse auquel nous nous associons aujourd'hui, mais il n'en aurait pas été autrement avant la guerre et les nouveaux accords récents avec l'Italie qui a fini par comprendre que l'union latine ne devait pas être un vain mot.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître aux

EDITIONS EUGENE FIGUIERE

166, boulevard Montparnasse, Paris

Le Miracle des Sables,

par le Comte de Juchereau de Saint Denys

L'Amant défendu,

par Jean Boutellier

Nicole de Longueval

par Y. Saint Céré

Le roi du violon

par Henri Streutz

Les camarades sur le stade

par Robert Perrier

Les roses non cueillies

par Senadès

Mon pays d'Artus

par Emile Lesueur

Nous recommandons vivement à nos

lecteurs ces livres passionnants et que

l'on peut trouver chez nos libraires ou, ce qu'il vaut mieux, chez l'éditeur, Eugène Figuière, 166, Boulevard Montparnasse, à Paris.

La Mission de la France au XX^e Siècle

par Paul Baumgarten

La Femme qui riait

par Jean Gay

En Grande Grèce

par Henri David

La Loterie Nationale Française

TIRAGE DE LA 4^e TRANCHE

Le lot de 2.500.000 francs est gagné

par le n° 967.535

5 lots de 1.000.000 : 400.689.

666.353.

619.751.

628.566.

162.867.

5 lots de 500.000 : 478.651.

15.715.

889.322.

400.348.

1.179.

Les numéros se terminant par :

8480 gagnent 100.000 fr.

3648 — 50.000 fr.

6645 — 25.000 fr.

1685 — 25.000 fr.

557 — 10.000 fr.

20 — 1.000 fr.

5 — 100 fr.

Direction de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation

RECTIFICATIF

SERVICE DES DOMAINES ET DE LA COLONISATION

La vente des lots ruraux n° 9 et 9 bis de La Sebala, aura lieu dans les bureaux de la Direction de l'Agriculture, le vendredi 10 mai 1935, à dix heures du matin, et non le mercredi 10 mai 1935.

Compagnie des Ports de Tunis, Sousse et Sfax

Vente aux Enchères Publiques de 7 lots de

TERRAINS A BATIR situés au port Sfax

Le mercredi 15 mai 1935, à 14 h. 30, il sera procédé dans les bureaux de la Compagnie des Ports de Sfax, devant M. le représentant de la Direction des Travaux Publics et en présence du délégué de la Compagnie des Ports de Tunis, Sousse et Sfax, à la vente aux enchères publiques des lots n° 87, 88, 89, 90, 91, 92 et 93 du plan de lotissement du Port de Sfax (titre foncier « Petit Chenal » n. 3-550).

La contenance de ces lots est respectivement de 597 mètres carrés pour le lot n. 87, de 543 mètres carrés pour chacun des lots n° 88, 89, 91, 92 et 93 et de 444 mètres carrés pour le lot n. 90.

Leur mise à prix est fixée à 160 francs le mètre carré pour les lots n° 87, 88 et 89, et à 180 francs le mètre carré pour les lots n° 90, 91, 92 et 93.

Le plan de lotissement et le Cahier des Charges contenant les clauses et conditions de la vente seront tenus à la disposition du public dans les bureaux de la Compagnie des Ports, à Tunis, à Sousse

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs
Siège Social à Tunis - Succur. à Sousse, Sfax et Bizerte
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khefnis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djérba.
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et échéances fixes. — Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays. — Ordres de Bourse. — Dépôts de Titres. — Location de coffres-forts.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES

LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

S'adresser pour tous renseignements à

MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux

4, av. de France — TUNIS — Téléph. 4.79

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire

Fers, aciers marchands

Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud

ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)

BUREAUX : Rue Es-Sadikia

DOMAINE DE POTINVILLE Chaux Hydraulique et Ciments

DEPOT : au Port (local de la Société des Chaux et Ciments France-Afrique).
BUREAUX : 29, Av. Jules-Ferry — TUNIS — Téléph. : POTINVILLE, Téléph. N° 3 (Réseau d'Hammam-Lif).

et à Sfax et au Siège social, 59, rue La Boétie, à Paris.

Pour reconnaître les lots, s'adresser au bureau de la Compagnie des Ports, à Sfax.

AVIS

Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation

SERVICE DES DOMAINES ET DE LA COLONISATION

Le vendredi 10 mai 1935, à dix heures du matin, il sera procédé dans les bureaux de la Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, 76 bis, boulevard Bab-Benat, à Tunis, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble ci-après :

Les lots ruraux n° 9 et 9 bis de la propriété dite La Sebala, située dans le Contrôle Civil de Tunis, Caidat de la banlieue. Cet immeuble, d'une superficie de soixante-treize hectares, quatre-vingt-dix-sept ares, sept centiares (73 ha. 97 a. 07 ca.), fait l'objet du titre foncier « Domaine du Colombier » n° 46967.

Il comporte une maison à usage d'habitation avec dépendances, un puits et des plantations de vignes et oliviers.

Mise à prix : 175.000 francs.

Les personnes désirant participer à cette vente devront déposer dans les bureaux du Service des Domaines et de la Colonisation une demande d'admission aux enchères, cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation.

AVIS

Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation

SERVICE DES DOMAINES ET DE LA COLONISATION

Le lundi 13 mai 1935, à dix heures du matin, il sera procédé dans les bureaux de la Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, 76 bis, boulevard Bab-Benat, à Tunis, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble ci-après :

Le lot rural n° 43 de la propriété dite Zriba, située dans le contrôle civil de Zaghouan, Caidat de Zaghouan.

Cet immeuble, d'une superficie de soixante-dix hectares, quatre-vingt-deux ares, soixante-dix centiares (70 ha., 82 a., 70 ca.) fait l'objet du titre foncier Domaine Bellevue Saint-Henri numéro 41388.

Il comporte une maison à usage d'habitation.

Mise à prix : 75.000 francs.

Les personnes désirant participer à cette vente devront déposer dans les bureaux du Service des Domaines et de la Colonisation une demande d'admission aux enchères, cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation.

DEMANDEZ PARTOUT LES

apéritifs Licari

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME
au Capital de 400 millions de Francs entièrement versés
Registre du Commerce : TUNIS n° 1005
Siège Social : PARIS, 11, rue Bergère
AGENCES EN TUNISIE :
Tunis — Bizerte — Mateur — Sfax — Sousse
ESCOMPTE ET RECOURVEMENTS
Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change
Dépôts à vue et à échéance fixe
Locations de Compartiments de Coffres-forts — Dépôt de Colis

Moulins-Concasseurs

Bamfords «LE RAPIDE»

MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc...

1.200 références en Tunisie

Essais, devis et renseignements franco sur demande

INDUSTRIA

70 Avenue de Carthage — TUNIS

Banque Franco-Tunisienne

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

C^{ie} Générale Transatlantique

Services Maritimes entre Tunis et Marseille

Départs bi-hebdomadaires dans les deux sens par paquebots postaux, rapides et confortables.
Départs de Tunis : les samedis à 11 h. directs, les mardis à 8 h. et de Bizerte à 15 h.
Pour tous renseignements s'adresser aux bureaux de l'Agence, 3, rue Es-Sadikia à Tunis.

Office Français Immobilier & Commercial

« ASSURANCES »

(28^e ANNÉE)

28, Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96
qui désire vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouve pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

Plus que jamais

ACHETEZ DU TERRAIN

Pour y faire bâtir ou comme placement.....

L'acquisition la plus sûre.....

C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site

HAMMAM-PLAGE-LES-PINS

Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hammam-Lif.

Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.

Voir ou écrire :

A. Naccache 10, RUE D'ALGER — TUNIS

Téléph. 10.40

Station Thermale de KORBIOUS

Unique en Afrique du Nord, par la vertu de ses eaux et son organisation moderne. Unique par ses nombreux appartements et villas avec bains à prix réduits

Renseignements : Exploitation Korbious (Téléphone : 4)

Placement Or

Sur terrain d'avenir, Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 10.49.

Raymond VALENSI

Ingénieur Architecte
TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES

41, Rue Al-Djazira, 41
DEMANDEZ PARTOUT

le Rhum Chauvet

JULES GURTELIN ET JEAN CASSAR
Représentants-dépôtaires
4, Rue de Flandres — TUNIS

Grande Pharmacie du Marché

10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85

Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié des sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse.

Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur.

Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE

VÊTEMENTS J. BELL

V. DARVAUX réunis
Téléph. 30.55
7, Rue des Béiges
TUNIS
Vêtements Civils et Militaires
Rayon spécial de décorations et insignes

Compagnie Algérienne

Société Anonyme fondée en 1877
Capital : 100 millions de Francs entièrement versés
Réserves : plus de 20 millions
Siège Social : 11, rue d'Anjou

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE

Comptes de dépôt à vue et à préavis

Opérations de Bénéfice

Exemple de Recouvrement de tous Effets

Crédits de Campagne — Avances sur Marchandises

Envois de Fonds — Opérations sur Titres — Garde de Titres

Substitutions — Paiement de Coupons

Location de marchandises — Transports

Emission de Chèques et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France

et dans toutes les Villes et principales Localités

de l'Algérie et du Maroc ainsi qu'au Grand Liban et au Syrie

En Tunisie :

Tunis, Béja, Bizerte, Djérba, Gabès, Kairouan, Le Kef, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Sousse, Zarzis, etc.

Correspondants dans le monde entier

PHARMACIE BLOCH

1, Avenue de France, et Rue Al-Djazira

BLOCH Léon Fils

Pharmacien de 1^{re} Classe

de l'Université de Montpellier

Lauréat de l'École Supérieure d'Alger

Hammam-Lif

Etablissement

Thermal

Municipal

ouvert toute l'année

de 7 h. à 11 h.

et de 14 h. à 18 h.

LE CHAT NOIR



EAU DE COLOGNE TRIPLE EXTRAIT

Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GORSSE, BASCONE et MUSCAT

Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET FERNET LICARI
Récompensés à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'Or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

Restaurant du Japon

7, rue Amilear - TUNIS

sert ses repas fixes avec Clos de l'Archevêché, café et service compris : à 11 francs.

Service à la grande carte à des prix imbattables.

Spécialités pour banquets avec Bourgogne, Bordeaux, Champagne compris à 25 francs.

On prend des pensionnaires

Prix spéciaux pour MM. les officiers et fonctionnaires.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEL

PELLET César, agent

DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse